

DECISION n°2018-252

(Annule la décision 2014-14)

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

GARDES ADMINISTRATIVES

L'administrateur provisoire du Centre Hospitalier de Dreux, Monsieur Bernard NUYTTEN,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6143-7, D.6143-33 à 35, R.6143-38,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 28 janvier 2015 désignant à compter du 1^{er} avril 2015 Monsieur Régis BREINLINGER en qualité de Directeur adjoint au Centre Hospitalier de Dreux ;

Vu l'arrêté n° 2018-OS-0012 de la directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire portant placement sous administration provisoire du Centre Hospitalier Victor Jouselin de Dreux à compter du 26 mars 2018,

Vu la décision du 23 mars 2018 désignant les administrateurs provisoires du Centre Hospitalier Victor Jouselin de Dreux,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à Monsieur Régis BREINLINGER pour signer dans la limite des attributions relevant de la garde administrative, tous actes, attestations ou décisions relevant de cette mission.

Article 2 :

Cette délégation est assortie de l'obligation pour les délégataires de rendre compte à l'autorité délégante des opérations réalisées, ainsi que de toute difficulté sérieuse ou pressentie, ou situation particulière rencontrées dans le cadre des gardes de Direction.



Article 3 :

La présente décision sera notifiée à l'intéressé, communiquée au conseil de surveillance, transmise au comptable de l'établissement et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure et Loir.

Article 4 :

Cette décision prend effet à compter du 27 mars 2018.

A Dreux, le 27 mars 2018

Régis BREINLINGER

Directeur en charge des projets et
de la politique de contractualisation

Bernard NUYTTEN

Administrateur provisoire

Copies :

- M. Régis BREINLINGER
- Dossier administratif de M. Régis BREINLINGER ;
- Trésorerie
- Préfecture : recueil des actes administratifs
- Conseil de surveillance